UCLouvain

ldreu2200

2026

Stage de pratique judiciaire (minimum 90 heures)

5.00 crédits		Q1 ou Q2

Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	L'étudiant.e admis·e à un stage sera pris en charge durant sa deuxième année de master par un maître de stage qui aura la responsabilité de l'encadrer dans son activité juridique sur le lieu de stage. Les domaines dans lesquels l'étudiant.e peut accomplir un stage sont très variés : il peut s'agir du barreau et de la magistrature mais aussi du monde de l'entreprise privée ou publique, de l'administration à tous les niveaux de pouvoir, des parlements, du monde associatif, etc. Le stage s'inscrit dans le prolongement de la majeure choisie par l'étudiant.e. L'étudiant.e sera tenu·e tout à la fois de participer à différentes séquences de l'activité professionnelle de son maître de stage ou de l'organisme au sein duquel travaille son maître de stage, et d'effectuer lui-même/elle-même un certain nombre de prestations, intellectuelles et matérielles, qui lui seront proposées par son maître de stage. Le temps de présence de l'étudiant.e sur le lieu de stage représentera minimalement 90 heures. La compétence et l'assiduité du/de la stagiaire, ainsi que la qualité des travaux remis font l'objet d'un rapport du maître de stage. L'étudiant.e qui réalise un stage bénéficie au sein de la Faculté de l'encadrement d'un superviseur de stage et est tenu d'assister aux réunions et rencontres organisées par ce dernier. L'étudiant.e sera par ailleurs tenu.e de rédiger un rapport d'activité dans lequel il/elle décrit les circonstances dans lesquelles il/elle a effectué son stage, les problématiques auxquelles il/elle a été confronté.e, les prestations et tâches accomplies et les activités auxquelles il/elle a participé. Il/elle clôture ce rapport par une analyse critique personnelle de la pratique à laquelle il/elle a été associé. L'étudiant.e sera évalué par son superviseur de stage conformément au règlement des stages.
Acquis d'apprentissage	**A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :** **Maîtriser et appliquer** Maîtriser le contenu des principales règles du droit positif belge dans toutes ses branches, ainsi que celles du droit européen et du droit international, pouvoir en comparer les traits essentiels à quelques systèmes étrangers et être capable de passer de l'abstraction de la règle de droit aux faits, fussent-ils présentés de façon complexe, et inversement. 2 **2.5** . Dans l'une ou l'autre branche du droit, pouvoir, de manière autonome et créative, diagnostiquer un problème juridique complexe, en discerner, dans les moindres détails, les difficultés, en élaguer les éléments périphériques, y apporter des solutions argumentées, fondées sur des recherches approfondies, livrées dans une synthèse claire sous-tendue par un raisonnement juridique poussé, cohérent et crédible. **2.6** . Etre capable de passer de l'abstraction de la règle de droit aux faits concrets, et inversement. **Réfléchir et participer** Actualiser ses connaissances, percevoir les passerelles entre les différentes branches du droit, se forger des opinions personnelles et, le cas échéant, faire fructifier l'ouverture résultant d'un stage ou d'un séjour d'échange. 4 **4.4.** Faire fructifier l'ouverture résultant : - soit d'un stage de pratique juridique et approfondir à cette occasion la capacité de contextualiser les normes, les institutions et les personnes appelées à les appliquer ; - soit du programme interdisciplinaire en création d'entreprise ; - soit d'un séjour d'échange ; - soit de cours dispensés en faculté par des professeurs étrangers. **S'interroger et s'impliquer** S'interroger sur les choix que véhiculent les normes, se forger des opinions personnelles et 5 s'impliquer dans la promotion des valeurs fondatrices du droit. **5.2.** Pouvoir, à propos d'une controverse juridique ou d'une problématique qu'il aurait identifiée, se forger et exprimer une opinion personnelle. 6 **S'organiser et s'adapter**

	S'organiser dans son travail, pouvoir s'adapter à de nouveaux contextes et y évoluer positivement, en ayant intégré une logique de développement continu. **6.1** . S'organiser, planifier son travail et respecter les délais.
Faculté ou entité en charge:	BUDR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en droit	DROI2M	5		